

Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (2002)

Heft: 6

Artikel: EXPO.02 : le temps des premiers enseignements

Autor: Wenger, Fred

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-956986>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EXPO.02:

Le temps des premiers enseignements

Expo.02 a fermé ses portes le 20 octobre. Voici venu pour les politiques, les sociologues, les ethnologues et tous les observateurs de la «suissitude» le temps des analyses et des enseignements. L'événement est terminé, mais l'événement commence aussi une nouvelle vie ! Je propose quatre premiers enseignements à la réflexion. Ils sont liés à mon engagement sur ce projet depuis le printemps 1995 qui m'a permis de participer activement à toutes les phases de l'élaboration, puis de vivre de près la période d'exploitation.

Le territoire et ses infrastructures révèlent des capacités insoupçonnées

On a tout prédit à cette manifestation : le chaos sur les routes, le blocage des économies locales du fait des engorgements, la saturation du réseau ferroviaire et l'incapacité des CFF à faire face à un gros afflux de voyageurs, l'irresponsabilité de la population et son obstination naturelle à vouloir utiliser la voiture pour des déplacements de loisirs, etc... Tout ! Et pourtant rien de tel ne s'est produit. Les visiteurs ont su intelligemment tirer parti de ce qui leur était proposé, les chemins de fer ont admirablement fonctionné, le réseau routier n'a subi aucune congestion, les gares ont absorbé dans un joyeux brouhaha les visiteurs et les voyageurs habituels et les villes ont continué à fonctionner comme de coutume avec ce brin d'excitation dans la vie quotidienne que procure ce genre de manifestation exceptionnelle.

Il faut donc admettre que le système territorial dans son ensemble offre des réserves de capacité insoupçonnées et inexploitées. Dans toute la préparation de l'événement, les difficultés ont systématiquement été surestimées, cela signifie aussi que les capacités du système ont été sous-estimées. Il y a par conséquent une conclusion qui s'impose : le système territorial comporte des zones d'ombre, nos connaissances sont imparfaites et notre maîtrise n'est que partielle. Voilà qui devrait interpellier les décideurs et les gestionnaires dans tous les domaines concernés. Le Plan Sectoriel établi pour la phase de préparation d'Expo.02 pourrait être le lieu d'une réflexion pour une meilleure exploitation des marges qui se sont révélées.

L'imaginaire de l'eau est une véritable richesse qui n'est que trop peu valorisée

Les visiteurs de Expo.02 se sont réjouis de la manière dont les architectes ont su jouer avec les plans d'eau. Ce facteur est pour beaucoup dans le succès de la manifestation.

Alors on se prend à réfléchir. Nous travaillons depuis toujours avec un interdit qui est de construire sur les rives et sur l'eau. Les limites du bâti se superposent avec celles des rives et imposent même quelques mètres de retraits, cela pour de multiples raisons liées en particulier au caractère inaliénable du domaine public et aux exigences de protection des milieux naturels riverains. Expo.02 aura montré la richesse que procure une autre interprétation des limites de construction. Elle a révélé tout le potentiel qu'offre une vision différente des rapports entre la rive et l'eau. Les terrasses sur l'eau, les passerelles, les jetées ont proposé un imaginaire totalement nouveau qui a séduit et fait rêver. Quelle perspective pour les villes ayant accueilli Expo.02 ! C'est d'ailleurs un thème ressorti également d'un séminaire récent qui a réuni une centaine d'acteurs des quatre villes, où l'idée a été exprimée d'introduire cette relation à l'eau dans les réflexions en matière d'urbanisme pour tirer un meilleur parti de leur situation riveraine.

Les rives offrent des capacités d'appropriation nouvelles. Dans notre pays où l'eau est une valeur fondamentale en particulier dans la constitution de nos paysages, il faut bien admettre une grande pauvreté dans notre rapport à l'eau en matière d'architecture et d'urbanisme. Il existe de par le monde des exemples fantastiques qui devraient nous inspirer. Il me semble qu'il y a là un débat que l'on ne peut plus esquisser.

L'éphémère est une condition pour libérer une architecture de l'événement

Le parti de réaliser des constructions éphémères s'est imposé d'entrée de jeu. Cette volonté reposait sur l'absolue nécessité d'éviter les gaspillages, ce qui a d'ailleurs au passage permis de persuader de nombreux détracteurs qui voyaient dans la disparition de toutes les constructions une condition absolue de l'acceptation du projet. L'éphémère est souvent présenté comme une particularité propre à Expo.02. Or toutes les ex-

► Fred Wenger
Arch. EPFL,
aménagiste FSU,
Lausanne

positions nationales suisses ont été éphémères. Cet éphémère n'est donc pas un concept imposé de l'extérieur. Il est propre à la nature de l'événement. Il est promesse de mémoire, ce qui est le sens de ce genre de manifestation.

On peut s'étonner dans ces conditions de constater à chaque fois l'acharnement des décideurs et des planificateurs à trouver des possibilités de concilier le provisoire et le durable. Les théories de l'architecture nous montrent d'ailleurs que certains édifices éphémères – le Crystal palace de Londres ou le pavillon de Mies van der Rohe de Barcelone (reconstruit en 1992, mais combien le savent !) – sont des références incontournables dans l'art de bâtir, bien qu'elles ne soient plus visibles.

L'éphémère d'Expo.02 a rendu possible une architecture et une scénographie qui a émerveillé les visiteurs. Dans toutes les villes du monde l'événementiel s'impose comme le corollaire des mouvements d'individuation qui caractérisent notre époque. Le parti de l'éphémère ne permet-il pas de faire émerger de nouvelles formes d'expression architecturale, libérée des contraintes de la durabilité, propre à fabriquer de «l'événement construit» (terme évoqué dans les textes de l'Expo.02) pour apporter des solutions nouvelles à l'utilisation temporaire des espaces urbains ?

Le multisite est une vision actualisée des grandes expositions

C'est un choix inédit, périlleux mais ô combien intéressant qui a été tenté dès les premières esquisses du projet. Imaginer une seule et même manifestation de cette importance éclatée sur quatre sites, c'était un parti pris très risqué.

- C'était mettre en péril l'image d'unité de l'événement,
- C'était multiplier les risques de la programmation,
- C'était multiplier les coûts d'exploitation,
- C'était augmenter de manière exponentielle les besoins de coordination et donc de management,
- C'était accepter l'incertitude de la réaction du public et par conséquent prendre des risques sur les dimensionnements de chaque site.

Bref c'était un pari fou, mais c'était un pari qui pouvait précisément constituer un facteur d'attractivité de la manifestation, face à l'érosion de l'intérêt du public pour ce genre d'événement. Et c'est cette idée initiale qui a été réalisée. Elle a reçu cet été un accueil très favorable du public suisse.

J'observe au passage le point suivant : le fait que le Conseil fédéral ait confié la charge de l'organisation d'un événement de portée nationale à des villes moyennes du plateau, prouve que la lecture – et par conséquent la définition – du système urbain suisse est en train d'évoluer avec la

reconnaissance de son organisation en réseau et la complémentarité de ses centres spécialisés. Cette vision renouvelée est la condition du dépassement des oppositions traditionnelles entre l'urbain et la campagne, entre petites et grandes agglomérations. Cette vision devrait permettre à la population suisse d'endosser enfin son statut d'urbain.

Expo.02 marque de mon point de vue un mouvement de redéfinition de ce genre d'événement qui est le corollaire d'une compréhension profondément renouvelée de l'urbain. L'intérêt de tous les organisateurs internationaux manifesté cet été dans la région des Trois Lacs s'est en particulier concentré sur ce concept inédit.

Il apparaît flagrant que les grands événements concentrés, c'est-à-dire regroupant la totalité des composantes d'un événement sur un seul site, sont aujourd'hui dépassés par l'obsolescence des représentations de la ville qui les a fabriqués au XIXe s. pour soutenir son développement et son rayonnement. Les penseurs de l'urbanisme nous enseignent que la multiplicité, la diversité, les systèmes en réseau, etc... qui caractérisent l'urbain de nos jours se sont substitués à la vision d'une totalité de la ville héritée de la tradition classique. Il est temps de réinventer des événements véritablement contemporains. ■

Inserat



In unser mittelgrosses Planungsbüro mit Schwerpunkten in der Beratung bei raumplanerischen Aufträgen suchen wir eine/n

Raumplanerin / Raumplaner

Wenn Sie daran interessiert sind, in einem unabhängigen Team Projekte im Bereich der Raumplanung zu bearbeiten, Sie sich gewohnt sind, strukturell mit konsequenten Entscheidungsgrundlagen zu arbeiten und überdies die Ergebnisse prägnant und klar darstellen können, freuen wir uns darauf, Sie kennen zu lernen.

Eigentmann
Rey
Rietmann

Raumplaner FSU

Kirchgasse 16
9004 St.Gallen
Kasernenstr. 39
9102 Herisau

Auskünfte erteilt Ihnen gerne unser Herr Rietmann (Tel. 071 227 62 62). Ihre schriftliche Bewerbung mit den üblichen Unterlagen richten Sie bitte an:

Daniel Rietmann
ERR Raumplaner FSU
Kirchgasse 16
9004 St.Gallen